Nécrose et détersion : former les soignants avec un e-learning en libre accès et un formulaire type de prescription

Poster n° 11

C. Courivaud [1], E. Baratin-Blervaque [1], H. de Bouët du Portal [2]

[1] Infirmières, Equipe mobile Plaies et Cicatrisation - CHU de Tours

[2] OMéDIT Centre-Val de Loire, *Observatoire des Médicaments, des Dispositifs Médicaux et des Innovations Thérapeutiques de la région Centre-Val de Loire*

Introduction

La détersion mécanique des plaies nécrotiques n'est pas sans risque pour le patient. Le geste n'est pas systématiquement adapté. Face à ce constat, nous proposons un support de formation numérique pour les infirmiers sur la pertinence du geste de détersion mécanique.

Objectifs

S'évaluer en 10 minutes sur des cas cliniques illustrés. Diffuser les bonnes pratiques de détersion grâce à un support pédagogique original. Mettre à disposition des soignants un formulaire de prescription de sortie sécurisé pour améliorer le lien hôpital-ville.

Matériel et Méthodes

Création d'un module de e-learning construit en 3 parties. Il comprend des auto-évaluations sur différentes situations cliniques illustrées. Les apprenants sont questionnés sur l'attitude à adopter devant une nécrose par rapport à son étiologie, à la prise en charge globale du patient, aux objectifs de la détersion mécanique, aux soins et pansements à prescrire.

Le module contient des liens pour approfondir ses connaissances. Il renvoie vers des référentiels et des recommandations. Il propose un formulaire type de prescription des soins et pansements nécessaires.

Résultats

Outil de formation attractif et gratuit qui peut s'effectuer :
- **en auto-apprentissage**
- **ou servir de support pour des formations dirigées**

Des auto-évaluations sur des situations cliniques

Des synthèses

La détersion est fonction :

- **du patient** (état général, bénéfice / risque de la détersion)
  - objectif thérapeutique déterminé (palliatif ou curatif)
  - co-morbidités et traitements (anticoagulants, antiaggrégants plaquettaires, etc.)
- **du type de plaie** : étiologie précise documentée, ulcères artériels, mixtes, angiodermite nécrotique, escarre, plaie tumorale etc.
- **de la localisation de la plaie** : proximité des vaisseaux, de la capsule articulaire, exposition de tendons, etc.
- **du risque hémorragique** inhérents aux pathologies (hépatique, hématologique, etc.) ou aux traitements (AVK, AOD, etc.)
- **de la douleur**
  - elle doit être évaluée, anticipée, soulagée par les antalgiques adéquats (**prescription médicale anticipée**) *per os*, injectables, gaz MEOPA en secteur hospitalier.
  - des antalgiques locaux de surface (sur prescription médicale) peuvent être un complément (Xylocaïne® nébuliseur 5% lidocaïne , Emla® ou Anesderm® crème 5%

Des liens vers les référentiels

Référentiels HAS

- Prévention et traitement des escarres de l'adulte et du sujet âgé
- Prise en charge de l'ulcère de jambe à prédominance veineuse
- Prise en charge de l'artériopathie chronique oblitérante athéroscléreuse des membres inférieurs (ulcère artériel)
- Comment prévenir les ré hospitalisations d'un patient diabétique avec plaie du pied

Un formulaire .pdf dynamique pour des prescriptions précises et limitées

AIDE À LA PRESCRIPTION DE SORTIE DES PANSEMENTS ET DES SOINS DES PLAIES TRAITEES EN VILLE

Optimiser en 9 points clés

1. **Traiter** la plaie selon sa cause et selon l'objectif thérapeutique recherché : curatif ou palliatif ?
2. **Ordonner** de façon précise les étapes du protocole de soins + produits nécessaires.
3. **Privilégier** les produits remboursés. Anticiper l'évolution de la plaie, ne pas multiplier les prescriptions et changer sans cesse les produits prescrits. Respecter les recommandations de la HAS, les indications de l'AMM ou de la LPPR.
4. **Prescrire pour un temps limité** un seul type de pansement primaire (la plaie s'améliorant, les quantités consommées peuvent diminuer). Si le pansement ne doit pas être substitué, prescrire en nom de marque avec la mention «non substituable». Prescrire si possible les pansements secondaires en nom générique *ex: sparadrap microporeux, bande de crêpe ...*
5. **Informer** clairement les différents acteurs des soins en leur écrivant (infirmier, kiné ...)
6. **Mettre** en place les aides aux soins pour les patients dépendants.
7. **Coordonner les soins, surveiller** que les soins et les prescriptions soient adaptés au patient.
8. **Éduquer** le patient et/ou sa famille.
9. **Renforcer** les mesures de prévention secondaire une fois la plaie guérie.

Pour consulter le module de e-learning :
- **tapez dans votre navigateur** omedit-centre.fr/detersion
- **flashez ce QR-code**

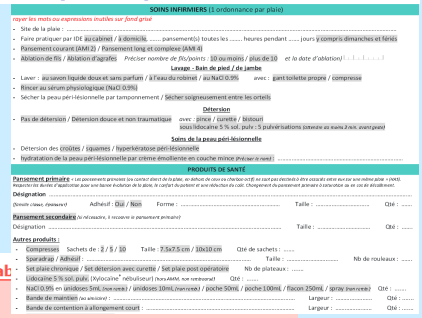

FORMULAIRE DE PRESCRIPTION "pansement plaie chronique" (pour la sortie d'établ

Des outils d'aide à la prescription sont disponibles :

- Télécharger le **formulaire de prescription** de pansement a domicile *(clic ici)* (fichier .PDF dynamique avec champs de saisie sécurisés)
- Télécharger le **flyer d'aide à la prescription** de sortie des pansements et des soins des plaies traitées en ville *(clic ici)*

Rappel, selon la HAS :

- *« La prescription sur ordonnance (s'il y a lieu) d'un type donné de pansement doit être* ***la plus précise possible*** *, »*
- *« Les différents pansements primaires (= placés au contact direct de la plaie, en dehors des pansements au charbon actif) ne sont pas destinés à être associés entre eux sur une même plaie. »*

Conclusion

Cet outil gratuit permet de s'évaluer de manière anonyme, sur la pertinence du geste de détersion mécanique.

Il a été construit grâce au retour d'expérience de plusieurs experts régionaux, fort du constat que la démarche « colorielle et sans questionnement » n'est pas efficiente, voire parfois délétère pour le patient.

Le questionnement du soignant se fait à travers des cas cliniques illustrés, sur l'étiologie, les objectifs recherchés, le choix des pansements adaptés. Ce module a été soumis pour relecture à un groupe pluri-professionnel d'experts régionaux et approuvé par les membres du comité stratégique de l'OMéDIT Centre-Val de Loire.

Ce module s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le mésusage des pansements. L'utilisation de l'ordonnance type pour les soins et pansements participe à l'action d'optimisation des prescriptions hospitalières exécutées en ville.